



Près de 32 millions d'euros mobilisés pour la Communauté Urbaine d'Alençon

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Christophe de Balorre, Président du Département de l'Orne, et Ahamada Dibo, Président de la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA), ont signé, hier soir, un protocole d'accord préalable au contrat de territoire 2017-2021. Près de 32 millions d'euros seront mobilisés dans ce cadre par les différentes parties pour financer 26 projets d'investissement sur le territoire, dont plus de 5,88 millions par la Région (contre 1,7 million d'euros dans le précédent contrat) et 1,16 million par le Département de l'Orne.

« La Région soutient les projets structurants proposés par les EPCI, dans le cadre de sa nouvelle politique de contractualisation avec les territoires. Au total, plus de 55 EPCI ont débuté une négociation avec la Région Normandie en 2017. 15 EPCI ont déjà contractualisé. Ce protocole d'accord entre la Région Normandie, le Département de l'Orne et la Communauté Urbaine d'Alençon est la traduction concrète de la priorité que des collectivités donnent à l'investissement. L'ensemble des projets représente un montant total de près de 32 millions d'euros pour améliorer les services publics, développer et faire rayonner le territoire de la Communauté Urbaine d'Alençon » déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Cette signature est un pacte historique, parce que trois collectivités territoriales parviennent à nouer alliance au-delà de toute considération partisane afin de donner vie à des projets structurants pour Alençon et la Communauté urbaine. La Région, le Département et la CUA offrent une réalité au concept de « Smart country », une intelligence territoriale à l'œuvre. Concrètement, le Département va accompagner 17 projets pour un total d'aides estimé à plus d'un million d'euros, un investissement de taille pour notre collectivité. Cette signature me donne aussi l'occasion de rappeler que le Département est l'allié absolu des communes et intercommunalités ornaïses. Elle le montre à travers Orne-Métropole que la CUA a rejoint, en ce début d'année, comme elle s'y était engagée lors de la signature de convention avec la ville d'Alençon et le Département, en octobre 2017. Avec cette arrivée, Orne-Métropole couvre désormais plus de 80% du territoire et de la population ornaïse » précise Christophe de Balorre, président du Conseil départemental de l'Orne.

« Il est de notre responsabilité commune de développer des projets qui répondent aux besoins des habitants et participent à la valorisation de nos territoires. A cette fin, la coopération entre collectivités est devenue un levier essentiel pour relever ensemble les défis d'avenir dans un environnement en mutation. Ainsi, cette convention permettra la mise en œuvre concrète de réalisations structurantes en termes d'aménagement du territoire » conclut Ahamada Dibo, Président de la Communauté Urbaine d'Alençon

Le protocole d'accord signé, ce jour, traduit la volonté commune et l'engagement réciproque des parties de conclure un contrat de territoire pour la période 2017-2021 pour la Communauté Urbaine d'Alençon.

Ce nouvel engagement permettra d'accompagner une vingtaine de projets structurants sur le territoire dans des domaines variés tels que la santé, la mobilité, l'aménagement du centre-ville, la rénovation dans les quartiers prioritaires, la performance énergétique, l'amélioration des services rendus aux usagers, ou encore le tourisme, parmi lesquels :

- la création de deux Pôles de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) avec chacun une antenne
- la création d'un pôle d'échange multimodal à la gare
- la requalification du centre-ville commerçant
- l'aménagement des extérieurs du château des Ducs
- l'aménagement de la place du Point du Jour
- la restructuration d'un hôtel particulier pour les services du CCAS
- la création d'un nouveau bassin et l'aménagement des espaces extérieurs du centre aquatique Alencéa
- l'extension du conservatoire

Contacts presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – tel : 02 31 06 98 96 – charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr